



ÉTABLISSEMENT  
CONVENTIONNÉ



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## Conseil d'Établissement n°3 – 4 mai 2026

### Composition du CE

#### Représentants de l'administration

M. Laurent BERTAT, Conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint - *Excusé*  
Mme Anna VICENTE, Cheffe d'établissement – présidente du conseil  
Mme Emilie DAGNAUD, Directrice administrative et financière  
Mme Christine LATORRE, Directrice d'école primaire  
Mme Leslie BONNIVEAU, Conseillère principale d'éducation

#### Représentants des personnels

##### Enseignant :

Mme Stéphanie CORNEJO  
Mme Anne URSULET  
M. Virgil RIEGER

##### Non enseignant :

Mme Ellen HUSSINGER

#### Représentants des élèves

M. Rodrigo GIL NAVARRO pour le collège  
Mme Layna FERRIN pour le CVL - *Excusée*  
Mme Valentina REYNERS pour le lycée

#### Représentants des parents d'élèves

Mme Esther PEREZ - *Excusée*  
Mme Joye de MOUSTIER GROMANN  
Mme Marie Hélène ENTIN - *Excusée*  
Mme Clara RIEGER LAMBERT - *Excusée*  
Mme Karin DE GIORGI

#### Membres avec voix consultative

Mme Azar AGAH-DUCROQ, consule générale - *Excusée*  
M. Claudio TORRES, consul honoraire - *Excusé*  
M. Renaud LE BERRE, conseiller consulaire - *Excusé*  
M. Baudouin DE MARCELLUS, conseiller consulaire - *Excusé*  
M. Philippe OGONOWSKI, conseiller consulaire – *Excusé*  
Mme Ana SAINT DIZIER, conseiller consulaire – *Excusée*  
Mme Sandra TORRES, directrice technique des études espagnoles  
Mme Paloma BLACK, présidente du comité de gestion  
M. Grégoire PANI, trésorier du comité de gestion - *Excusé*

**Le quorum étant atteint (12 membres votants sur 17) la séance débute à 17h15.**

Nous désignons la secrétaire de séance : Mme Bonniveau, CPE.

---

### **1. Approbation du procès verbal du 10 février 2026**

- **Question de Mme Vicente** : les élèves ont eu le PV ; elle remercie notre CPE de l'avoir transmis aux élèves.
- **Vote** : 12 pour – **Procès verbal approuvé**

### **2. Ordre du jour**

Présentation de l'ordre du jour ; l'ordre du jour est approuvé à **l'unanimité** (12 pour)

1. Approbation du P.V. du dernier conseil d'établissement (10 février 2026)
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Calendrier de fin d'année et calendrier 2026-2027
4. Point sur les recrutements
5. Point sur les formations
6. Dossier EDD
7. Questions diverses

### **3. Calendrier de fin d'année et calendrier 2026-2027 (Annexe 1)**

Mme VICENTE présente les différents calendriers et le calendrier 2026-2027 avec ses spécificités.

#### **Calendrier de fin d'année**

Grand WE les 16-17-18-19 mai

**Semaine des épreuves écrites du BAC ECRIT** : du 8 au 11 juin, 4 jours d'épreuves et besoin de 4 salles pour les TLE (les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> n'auront pas cours – 2<sup>nd</sup>e en stage)

**Dates des épreuves orales du BAC** : Oral d'AMC et ESP LLCER TLE le 3 juin – GO TLE le 15 juin – Oraux EAF 1ere annoncés du 22 au 26 juin.

**Dates des épreuves du DNB**: Soutenance orale le 15 juin - Epreuves écrites le 18 et 19 juin – besoin de 4 salles pour les épreuves écrites de 3EME (2<sup>nd</sup>e en stage, les élèves de 1ere et Tle n'auront pas cours).

#### **TERMINALE**

29 mai haie d'honneur ;

25 juin remise officielle des résultats du bac et festivité du cinquantenaire en présence de l'ambassadrice ;

27 juin fête extérieure des TLE.

#### **Primaire**

Gymnastique : 26 juin au matin

Spectacle de l'école primaire : fête de l'école le 18 juin sur le thème des années 70 (cinquantenaire).

Remise des livrets le 23/06/2026

### Calendrier 26-27

- A été élaboré avant les vacances de février – A été approuvé par les services de l'ambassade et l'inspection depuis lors.

### Particularités

- 1 journée pédagogique pour les enseignants à la veille des vacances d'automne ;
- 1 jour pour les Baléares ;
- 1 pont pour la San Jordi (reprise très tôt en avril 27) ;
- 1 pont proposé en mai pour permettre aux élèves et aux enseignants de souffler, des classes de PS à la 4eme.

**Le calendrier 26-27 est adopté à l'unanimité (12 votes POUR).**

### 4. Point sur les recrutements

Mme VICENTE présente les différents postes à pourvoir pour la rentrée :

- Poste de Directrice d'école primaire VACANT
- Poste de professeur d'anglais au secondaire VACANT
- 1 poste susceptible d'être vacant au primaire
- 1 remplacement congé maternité professeur des écoles
- 1 remplacement congé maternité professeur catalan
- 4 services civiques

### Mouvement d'ici la fin de l'année :

- 1 nouvelle collègue arrive le 11 mai prochain au département de l'administration « Gestionnaire-comptable »
- Emilie DAGNAUD reprend la direction administrative (admissions, gestion RH contrats locaux, missions de secrétariat de direction).
- Adelina CROITORU sera DAF avec une mission ½ journée par semaine.

### 5. Points sur les formations

Madame Vicente fait un point sur le style de formation

#### **- collectives au sein de l'établissement (formateur de l'IRF)**

*Nous avons bénéficié de 2 AFE (Actions de formation en établissement) le 20 et 21 avril :*

- Démarche scientifique en maternelle
- Intelligence artificielle (2<sup>nd</sup> degré)

#### **- individuelle au sein de l'établissement (formateur de l'IRF au Maroc) :**

*1 visite conseil pour notre collègue neo en SES*

#### **- collectives au sein de l'établissement (QUIRO PREVENCION) => pour tous les contrats locaux**

#### **- individuelles sur la zone EI (IRF)**

*33 stages de formation = 79 jours (en moyenne 2 jours, pour ¼ une partie en distanciel)*

*5 pour le personnel administratif : focus formation de nos personnels NEO-ARRIVANTS ou sur des nouvelles missions (CPE, infirmière, SES, PRIO ...)*

- 11 stages PREMIER DEGRÉ
- 17 stages SECOND DEGRÉ

## 6. Dossier EDD (Annexe 2 – labellisation EDD)

Mme VICENTE commente la présentation qui détaille l'engagement du Lycée Français International d'Ibiza (LFI) dans un processus d'amélioration continue sur quatre ans, visant à pérenniser des actions concrètes autour de trois piliers interconnectés : **l'environnement** (gestion des ressources, biodiversité), **le social** (solidarité, inclusion) et **l'économie** (achats responsables, circuits courts). Ayant obtenu le niveau 1 "Engagement" en 2021, l'établissement aspire désormais à des niveaux supérieurs en s'appuyant sur l'implication centrale des élèves, notamment via les éco-délégués, et sur l'intégration du développement durable dans tous les enseignements. Parmi les actions phares citées figurent la généralisation du tri sélectif, le reboisement du site, et la création d'un jardin pédagogique. La démarche se structure autour de six conditions de labellisation et suit un calendrier précis allant du dépôt du dossier à la mise en œuvre d'un plan d'action pluriannuel. La réponse sera donnée par la commission EDD en juin 26.

## 7. Questions diverses

### Questions des parents :

#### PRIMAIRE : les questions posées sont les suivantes

1. certains parents aimeraient que les enfants aient un uniforme ; d'autres pensent que ce n'est pas dans « l'esprit de l'école ». Une enquête pourrait être menée. La question sera traitée en conseil d'école.
2. Horaires des pauses et de la cantine à la maternelle / faim de l'enfant, heures des pauses, qualité des aliments fournis par les élèves et plus-value nutritionnelle : *la Directrice de l'école primaire répond que c'est une vraie question qui se pose ; cela ne se posait pas jusqu'à maintenant car la pause « fruits » était fournie par les élèves. Mme URSULET enrichit la réponse avec l'éclairage de ce qui se faisait du temps où elle travaillait à la maternelle. Une réflexion sur ce sujet doit être menée et aboutir en conseil d'école.*
3. La sieste en maternelle : *la directrice de l'école primaire répond que les élèves de PS ont besoin d'un temps calme, c'est préconisé par les neuro-sciences et le temps de repos est obligatoire. Les programmes de MS et GS, eux, prévoient un temps calme au retour du temps méridien avant de démarrer les apprentissages.*
4. La question du nombre élevé d'élèves par classe revient fréquemment, de la petite section jusqu'au secondaire. D'après un parent de PS il semblerait qu'une loi exigera qu'il y ait un maximum de 22 élèves par classe à partir de 2027/28. *La présidente du comité de gestion répond que, effectivement, ce texte de loi sera applicable dans les lycées publics.*

#### SECONDAIRE

\* Au secondaire, plusieurs parents s'interrogent sur la quantité importante de devoirs en 6e. L'emploi du temps étant déjà chargé, cela réduit le temps disponible pour les activités extrascolaires, le sommeil et la vie sociale. *Madame la Provisoire répond qu'elle a regardé la quantité des devoirs des 6eme, et qu'il ne lui semble pas que ce soit surchargé. Elle a demandé aux enseignants qu'ils chronomètrent les devoirs pour que les parents aient une idée du temps que les élèves doivent y passer.*

\* En sciences, est-il nécessaire de réaliser des expériences sur des insectes vivants ou de pratiquer des dissections, au regard du bien-être animal. Mme CORNEJO, professeure de sciences, répond :

#### LES EXPÉRIENCES SUR LES ANIMAUX DU SOL

*Dans le cadre de l'étude de la biodiversité, les élèves sont amenés à identifier des espèces animales à l'aide d'une clé de détermination. Pour ce faire, j'utilise un appareil de Berlèse, dispositif qui permet de collecter les petits animaux vivant dans le sol. Les élèves observent ensuite ces organismes à la loupe binoculaire, les déterminent et en réalisent un dessin d'observation légendé.*

*Cette activité s'inscrit directement dans les attendus du programme officiel de sciences et technologie du cycle 3 (BO n°25 du 22 juin 2023), qui précise dans la partie « Biodiversité actuelle et passée » :*

*« Caractériser la diversité intraspécifique et discuter des attributs utilisés pour regrouper les individus au sein d'une espèce. Déterminer des espèces biologiques actuelles ou fossiles, en utilisant une clé de détermination. »*

*Elle mobilise par ailleurs les compétences transversales suivantes, également inscrites au programme :*

*— « Utiliser des instruments d'observation, de mesure, des techniques de préparation, de collecte » ;*

- « Utiliser différents modes de représentation (schéma, dessin, croquis) » ;
- « Interpréter des résultats de façon raisonnée et en tirer des conclusions ».

*Je suis consciente de la question éthique que peut soulever l'utilisation d'animaux vivants. Une alternative existe : récupérer les animaux sur papier humide afin de les relâcher ensuite dans leur milieu naturel. Cette option sera étudiée avec ma formatrice SVT en vue d'une éventuelle mise en œuvre l'année prochaine.*

## 2. LES DISSECTIONS

*Les dissections pratiquées en classe s'inscrivent dans le cadre des programmes officiels, même si ce terme n'y apparaît pas explicitement. Le programme SVT du cycle 4 (BO n°31 du 30 juillet 2020) prévoit en effet que les élèves doivent :*

- « Utiliser des instruments d'observation, de mesures et des techniques de préparation et de collecte » ;
- « Mettre en œuvre des démarches expérimentales » ;
- « Observer à différentes échelles pour la constitution des organismes étudiés » ;
- Représenter leurs observations par des « dessins, croquis et schémas ».

*La dissection est un outil pédagogique qui permet de concrétiser ces compétences, en donnant aux élèves un accès direct à l'organisation interne des êtres vivants (organes, appareils, tissus), en lien avec les notions au programme : système digestif, système cardiovasculaire, organisation fonctionnelle de l'organisme.*

*Elle est encadrée par une circulaire officielle du ministère de l'Éducation nationale (BO n°29 du 21 juillet 2016), qui précise que les dissections en collège et lycée ne peuvent porter que sur :*

- des invertébrés (à l'exception des céphalopodes) ;
- des vertébrés ou produits issus de vertébrés faisant l'objet d'une commercialisation destinée à l'alimentation (par exemple, cœur de poulet, œil de bœuf).

*Il n'est donc en aucun cas procédé à des dissections d'animaux élevés à seule fin d'expériences scientifiques. Toutes les dissections réalisées en classe respectent strictement ce cadre réglementaire.*

## Questions des enseignants

Les enseignants ont envoyé 8 questions. Le conseil d'établissement va répondre aux 2 premières, les autres sont des questions qui relèvent plutôt du dialogue social, avec des questions qui relèvent essentiellement de la rémunération. La Provisoire propose d'y répondre en convoquant une réunion de dialogue social avec le comité de gestion.

### 1- Formations et remplacements

Plusieurs enseignants ont exprimé un sentiment de frustration face au nombre insuffisant d'heures banalisées (3 heures seulement pour participer à la formation IA), jugé trop faible au regard du temps nécessaire pour s'approprier les contenus de la formation et adapter leurs pratiques pédagogiques. Une réflexion collective semble nécessaire pour identifier des pistes permettant aux enseignants de se former dans de bonnes conditions et de répondre aux nouveaux défis pédagogiques.

Quelles mesures pourraient être envisagées afin que les enseignants soient intégralement déchargés de leurs cours durant les temps de formation organisés au sein de l'établissement ?

*Madame la Provisoire répond en rappelant que le volet de la formation pour les enseignants a plutôt été privilégié cette année (voir point 5 à l'ordre du jour). Quand un formateur vient pour une AFE, il n'est pas possible d'annuler tous les cours, nous avons l'obligation de recevoir les élèves, sauf si la fermeture est prévue au calendrier. En général, ce type de formation en établissement est prévu sur une ½ journée, ce qui a été proposé aux enseignants. Si cela se reproduit, madame la Provisoire tiendra compte du fait que les enseignants souhaitent consacrer plus de temps à la formation.*

Quelles actions concrètes sont actuellement menées pour remédier aux difficultés liées aux remplacements d'enseignants ? Des recrutements sont-ils en cours ou prévus ? Une nouvelle organisation des remplacements est-elle envisagée pour l'année prochaine ? *Madame la Provisoire rejoint les préoccupations des enseignants sur ce point. Au secondaire, les absences des enseignants sont notifiées sur l'EDT des élèves. La plupart du temps, les professeurs sont remplacés. Elle ne pense pas que ce soit un problème dans cet établissement. Les élèves sont gérés.*

## 2. Professeur principal

En France métropolitaine, les classes à effectifs chargés bénéficient parfois de deux, voire de trois professeurs principaux. Serait-il envisageable d'adopter ce fonctionnement dans notre établissement dès l'année prochaine ?

*Madame la Provisure répond qu'effectivement ce dispositif existe :*

- soit en collège, dans des établissements difficiles, en zone d'éducation prioritaire style REP.
- soit en terminale (générale, technologique et professionnelle) et dans certains établissements spécifiques, pour permettre de mieux accompagner l'orientation.

*Le lycée français de Ibiza n'est ni dans un cas de figure, ni dans l'autre. De ce fait, il n'est pas possible d'envisager d'appliquer ce dispositif dans notre établissement.*

Mme VICENTE remercie tous les membres de ce conseil d'établissement et clôture le conseil à 18H30.

Anna VICENTE,  
Provisure



Leslie BONNIVEAU,  
Secrétaire de séance :